

VISION ZERO

Accidents du travail avec risque d'infection: Sécurité dans la pratique clinique quotidienne



VISION ZERO

Safety. Health. Wellbeing.

developed by

 **issa**

Mentions légales

Comité international de l'AISS pour la prévention des risques professionnels dans le secteur santé

c/o Berufsgenossenschaft für Gesundheitsdienst und Wohlfahrtspflege (BGW)
Pappelallee 33/35/37
DE-22089 Hamburg
Allemagne
Tél. : +49 (0) 40 20207 2501
Fax : +49 (0) 40 20207 2495
<https://www.issa.int/prevention-health>

Conseil technique

Sylke Weigert, BGW, Berlin
Annett Böwe, BG Klinikum Bergmannstrost, Halle

Rédaction

Bonni Narjes, Media Contor, Hannover

Crédit photo

stock.adobe.com/Alina (S. 11 links, S. 15 rechts), BESTIMAGE (S. 17 links), Carmen (S. 22 rechts), contrastwerkstatt (S. 15 links), Gorodenkoff (S. 9, 12), Graphicroyalty (Titel), Igorzvencom (S. 19 rechts), Irina Starikova (S. 11 rechts), Jordan C/peopleimages.com (S. 22 links), nicoletaionescu (S. 17 rechts), nimito (S. 6 oben rechts), patrikslezak (S. 10), peopleimages.com (S. 13), Pormezz (S. 6 Mitte), santypan (S. 6 oben links), SneakyPeakPoints/people-images.com (S. 16), Tatiana (S. 19 links), unai (S. 6 unten, S. 20); iStockphoto.com/andresr (S. 14), izusek (S. 21)

VISION ZERO

**Accidents du travail avec risque
d'infection: Sécurité dans la pratique
clinique quotidienne**

Table des matières

Risques d'infection sur le lieu de travail.....	5
Vision Zero – Les 7 règles d'or.....	7
Quand parle-t-on d'un risque d'infection?.....	8
Analyse des causes.....	9
Exemples provenant d'établissements médicaux.....	11
Contact avec du matériel potentiellement infectieux.....	12
Réduction des risques.....	13
Procédure à suivre en cas d'incident infectieux.....	22
La prévention profite à tous.....	23



Risques d'infection sur le lieu de travail: Pourquoi ce sujet devrait vous préoccuper.

Les accidents du travail impliquant un risque d'infection sont fréquents dans le quotidien professionnel du secteur de la santé, mais ils ne sont pas souvent signalés. Le nombre réel est donc probablement bien plus élevé. Parfois, les employés ignorent simplement qu'il s'agit d'un accident du travail à signaler en interne, ou renoncent à le faire par manque de temps. L'idée qu'il s'agit d'un incident bénin, sans risque pour la santé, contribue également à ce que ces accidents ne soient pas recensés.

Les risques d'infection sur le lieu de travail sont un sujet sérieux : ils ont des effets négatifs sur la santé et le bien-être, ainsi que sur la motivation et les performances des employés concernés. Ils peuvent ainsi nuire à la productivité et à l'ambiance de travail.

De nombreux professionnels de santé sont exposés à un risque accru de contact avec des dangers infectieux en raison de leur activité. Faites donc preuve de responsabilité et prenez des mesures :

- qui permettent de prévenir une infection,
- qui permettent de désamorcer une situation dangereuse,
- et qui, si un incident survient malgré tout, assurent une aide rapide et fiable.

Des formations, des directives claires et une communication ouverte sont les premières étapes importantes pour identifier et éviter précocement les risques d'infection potentiels.

Investissez dans la santé et la sécurité au travail et abordez régulièrement ces sujets lors d'instructions et de formations.

Le concept stratégique de Vision Zero vous sert ici de guide pratique et utile.



Vision Zero - Les 7 règles d'or: Pour une culture de prévention globale au travail.

Depuis 2017, Vision Zero¹ est l'initiative mondiale conjointe de prévention de l'Association Internationale de la Sécurité Sociale (AISS) et de ses 14 sections internationales pour la prévention. Elle a déjà été intégrée dans le cadre stratégique de l'Union européenne pour la santé et la sécurité au travail², qui guidera les 27 États membres jusqu'en 2027. Vision Zero repose sur le message selon lequel les accidents et les maladies professionnelles ne sont pas des événements inévitables, mais peuvent être évités grâce à des mesures de prévention.

Cela exige une nouvelle façon de penser et une culture modifiée sur le lieu de travail, que tous les acteurs doivent s'approprier et communiquer entre eux. Vision Zero s'adresse donc tout d'abord aux acteurs internes des entreprises, en particulier aux dirigeants, ainsi qu'à tous les employés, représentants du personnel, délégués à la sécurité et experts en santé et sécurité au travail.

La section internationale de l'AISS pour la sécurité au travail dans le secteur de la santé, dirigée par l'Association professionnelle allemande pour les services de santé et l'action sociale (BGW), s'est engagée dans la campagne Vision Zero. Elle a élaboré ce guide afin d'aider, à l'échelle mondiale, les professionnels de santé à mettre en œuvre des mesures de prévention durables et efficaces.

Cela se fait sur la base des 7 règles d'or de la stratégie Vision Zero. Elles couvrent un large éventail de la prévention, depuis l'évaluation des risques jusqu'à une bonne gouvernance et des modèles participatifs. Le chapitre «Comment réduire le risque d'infection» vous guide de manière pratique, étape par étape, à travers ces règles.

¹ https://visionzero.global/sites/default/files/2017-11/4-Vision_Zero_Guide-Web.pdf

<https://visionzero.global/sites/default/files/2023-11/4-VZ-Labour%20inspection.pdf>

² <https://osha.europa.eu/de/safety-and-health-legislation/eu-strategic-framework-health-and-safety-work-2021-2027>

Vision Zero – vers un niveau de prévention supérieur

Ce guide a été élaboré dans le cadre de «Vision Zero», une approche internationale de prévention qui intègre les dimensions de sécurité, de santé et de bien-être au travail à tous les niveaux.

Découvrez Vision Zero et devenez membre de la communauté: visionzero.global

Quand parle-t-on de risque d'infection?

Dans toute interaction professionnelle dans le cadre de l'accompagnement et des soins aux personnes, on peut considérer qu'il existe un risque potentiel d'infection provenant des patients ou des personnes à prendre en charge.

Le risque d'infection pour les employés existe en raison du contact possible avec le sang, les sécrétions et les excréptions corporelles.

Presque tous les employés travaillant en milieu ambulatoire ou hospitalier sont, dans le cadre de leur activité professionnelle, en contact avec des agents biologiques, qui peuvent être classés en bactéries, virus, champignons et parasites.

Il convient en particulier de prendre en compte le personnel médical, infirmier ou thérapeutique.

Les groupes de personnes mentionnés ci-dessus exercent principalement des activités impliquant des agents biologiques, c'est-à-dire que les employés ne sont pas souvent conscients, dans leur quotidien professionnel, d'un risque potentiel d'infection ou ignorent l'état de santé de leur interlocuteur. En raison des différents modes de transmission et de la gravité variable des infections, des mesures adaptées doivent être mises en œuvre afin d'éviter, ou du moins de minimiser, toute contamination ou contagion éventuelle.



Analyse des causes: Comment les employés peuvent être infectés.

Plusieurs facteurs influencent le risque d'infection d'une situation. Cela comprend les **conditions de travail**, la manière dont l'**environnement de travail** est aménagé, l'**ambiance** sur le lieu de travail, la **culture d'entreprise** et le **style de management**.

Le type de **maladie** ainsi que les **caractéristiques personnelles** d'un patient jouent également un rôle important.

De plus, le **comportement des employés peut influencer** la survenue ou non d'une situation critique.

Voici des exemples de facteurs pouvant avoir des effets négatifs:

Conditions de travail

- Travail isolé et travail de nuit
- Pression liée au temps et aux délais
- Procédures rigides dans l'organisation du travail, participation insuffisante

Environnement de travail / équipements de travail

- Surcharge (effectif trop élevé)
- Niveau de bruit (perturbant la concentration) ou températures trop élevées



- Manque de lumière, d'espace ou de possibilités d'évitement
- Équipements de protection individuelle manquants, inadaptés ou incorrects (masques, gants, produits de protection et de soin de la peau, visières, blouses, lunettes de protection, etc.)
- Conteneurs de déchets insuffisants ou inadaptés
- Instruments inadaptés ou incorrects, mais aussi instruments nouveaux ou inconnus
- Perturbations et distractions causées par les collègues
- Blessures en salle d'opération (par ex. lors de la transmission d'instruments utilisés)

Caractéristiques des patients

- Effets secondaires possibles des médicaments, intoxication par l'alcool ou les drogues
- Troubles cognitifs – p. ex. chez les personnes atteintes de démence
- Capacités de communication limitées (p. ex. trachéotomie)
- Maladies infectieuses inconnues ou non communiquées

Comportement des employés

- Niveau de stress élevé
- Sous-estimation du potentiel de danger
- Sensibilisation au risque variable selon la profession et le niveau de formation (les blessures par piqûre ou coupure surviennent plus fréquemment durant la formation ou les études, et plus tard dans des situations d'urgence)



Exemples provenant d'établissements médicaux

Aux urgences: Une mère est assise avec son enfant malade dans la salle d'attente. L'enfant présente des taches rouges sur le visage et le corps et essaie de se gratter car sa peau démange. La mère tente de calmer l'enfant, tamponne les zones de peau ouvertes et jette les lingettes utilisées dans une poubelle ouverte.

À l'hôpital: Une perfusion doit être posée à une patiente pour le traitement. Alors que la médecin a presque terminé, la patiente se sent mal et perd connaissance. Elle convulse brièvement sur tout le corps. La médecin se pique alors le doigt avec l'aiguille qu'elle venait d'utiliser.

Thérapeutes: Un patient en soins intensifs doit réapprendre à parler et à avaler après une trachéotomie. Pour cela, l'orthophoniste traitant place un embout de parole sur la canule trachéale. La manipulation de la canule provoque un fort réflexe de toux et le patient tousse fortement. L'orthophoniste reçoit alors du mucus sur le visage et sur ses vêtements de travail.

AEMP (Unité de traitement des dispositifs médicaux, anciennement stérilisation centrale): Le matériel chirurgical utilisé lors d'une opération est envoyé à l'AEMP pour être traité. L'employée prépare les instruments pour le nettoyage mécanique. Les instruments sont mélangés dans le panier, ils sont ensanglantés et du tissu adhère encore partiellement à certains d'entre eux.

Nettoyage: L'employé du service de nettoyage retire le sac poubelle de son support et le ferme. Il saisit ensuite le sac par le milieu et ressent une piqûre dans la paume de la main.



Contact avec du matériel potentiellement infectieux

Dans la plupart des établissements de santé, de nombreuses mesures contribuent déjà à réduire le risque d'infection professionnelle – parmi celles-ci, la vaccination, l'utilisation d'instruments protégés contre les piqûres, des procédures standardisées et des concepts de suivi structurés.

Il reste néanmoins essentiel que tous les employés soient conscients du risque d'infection dans leur quotidien professionnel. Il convient de considérer les sécrétions corporelles comme potentiellement infectieuses. En effet, une contamination peut entraîner une infection et, par la suite, une maladie professionnelle.



Réduction des risques: Comment réduire considérablement le risque d'infection.

Avec les recommandations suivantes, vous vous basez sur les 7 règles d'or de la stratégie « Vision Zero ». De cette manière, vous pouvez réduire considérablement le risque d'infection, voire l'éliminer complètement.

Les 7 règles d'or pour Vision Zero

1. Faire preuve de leadership – montrer son engagement
2. Identifier les dangers – évaluer les risques
3. Définir les objectifs – élaborer des programmes
4. Garantir un système sûr et sain – être organisé
5. Assurer la sécurité et la santé sur les machines, les équipements et les lieux de travail
6. Améliorer les qualifications – développer les compétences
7. Investir dans la personne – motiver par la participation



1 Faire preuve de leadership – montrer son engagement

Les responsables compétents sur le plan médical et professionnel dans le secteur de la santé ne sont pas souvent pleinement conscients de leurs obligations en matière de santé et de sécurité au travail. Pourtant, ils sont responsables dans leur domaine de travail de la mise en place de mesures préventives contre les accidents du travail et les risques sanitaires professionnels.

Formez-vous donc aux questions de santé et sécurité au travail. Ce n'est qu'ainsi que vous pourrez agir de manière responsable envers vos employés. Établissez et communiquez des mesures efficaces de protection contre les infections. Cela inclut également un concept cohérent de premiers secours.



2 Identifier les dangers – évaluer les risques

Si l'évaluation des risques montre que du matériel infectieux est manipulé, il faut estimer le risque de contamination ou de transmission ainsi que la gravité possible des maladies. Sur la base de cette évaluation, vous pouvez définir et mettre en œuvre les mesures de protection appropriées. L'évaluation des risques est donc un outil central pour identifier les dangers pour la santé et planifier les mesures de protection adéquates.

Procédure à suivre: Identifiez les facteurs pouvant présenter un risque d'infection sur le lieu de travail. Ensuite, évaluez le risque et planifiez des mesures pour le minimiser. Vérifiez que ces mesures sont effectivement mises en œuvre et adaptez-les si les processus de travail changent.



3 Définir les objectifs – élaborer des programmes

Aucun accident du travail avec risque d'infection ! Cela doit être votre objectif principal.

Élaborez donc une démarche stratégique pour réduire le risque d'infection dans votre entreprise. Ce concept doit inclure une gestion des risques, une gestion des situations d'urgence ainsi que les procédures de signalement en cas d'accident présentant un risque d'infection potentiel.

- Avec la gestion des risques, vous identifiez et évaluez systématiquement les dangers potentiels pouvant survenir dans certains secteurs de travail ou chez certains groupes de patients. L'objectif est de détecter les risques dès le début afin de développer et de mettre en œuvre des mesures de protection appropriées.
- Dans la gestion des situations d'urgence, définissez quelles mesures immédiates peuvent être prises en interne et comment un éventuel suivi médical initial doit être assuré.
- Définissez des procédures de signalement simples et transparentes.



4 Garantir un système sûr et sain – être organisé

Réfléchissez aux changements qui pourraient rendre votre environnement de travail plus sûr. Évaluez l'organisation du travail et vérifiez si, dans votre secteur, les points suivants sont clarifiés:

- Vos collaborateurs sont-ils bien formés dans leurs zones de travail?
- Des instructions et formations appropriées sont-elles dispensées régulièrement?
- Y a-t-il suffisamment de formations lorsque de nouveaux instruments ou appareils sont introduits ?
- Les formations et instructions sont-elles à jour et adaptées aux secteurs de travail? En gériatrie, des mesures différentes sont généralement nécessaires par rapport à la chirurgie d'urgence.
- Établissez des standards pour les processus répétitifs, p. ex. comment passer un scalpel lors d'une opération, comment disposer l'instrumentation sur la table opératoire et comment effectuer un changement de pansement.

- Vérifiez si toutes les mesures parviennent à l'ensemble des collaborateurs.
- Établissez une procédure à suivre après un accident du travail présentant un risque d'infection. Elle doit également inclure la prise en charge médicale de la personne concernée. Cela comprend, entre autres, les soins de la plaie, la mise à jour des vaccinations, le contrôle du statut immunitaire et, le cas échéant, une prophylaxie post-exposition en cas de risque d'infection par le VIH.
- Répétez l'évaluation de l'organisation du travail à intervalles réguliers et adaptez les mesures si nécessaire.

Évaluez l'environnement et les conditions de travail:

- Proposez des vaccinations correspondant aux risques d'infection liés au poste de travail.
- Aménagez les espaces de travail de manière à permettre un travail concentré. Ils doivent, p. ex., être suffisamment lumineux (y compris pour le travail de soirée ou de nuit), offrir assez d'espace et de tranquillité, et disposer d'un climat équilibré.
- Fournissez à vos collaborateurs des équipements de protection individuelle adaptés à l'indication (p. ex. gants de protection).
- Veillez à ce qu'il y ait suffisamment de vêtements de travail de rechange.
- Mettez à disposition, pour chaque secteur de travail, des désinfectants appropriés ainsi que des produits de protection et de soin de la peau.

Évaluez les horaires de travail:

- Assurez une organisation du travail structurée et établissez les plannings de service et de rotation avec un personnel en nombre suffisant afin d'éviter les situations de stress.



5

Assurer la sécurité et la santé sur les machines, les équipements et les lieux de travail



Les mesures de protection techniques rendent l'environnement de travail plus sûr. Vérifiez quels appareils et instruments conviennent à votre établissement. Parmi les exemples:

- instruments maniables et résistants aux piqûres
- conteneurs sûrs pour jeter les instruments tranchants ou pointus utilisés



6 Améliorer les qualifications – développer les compétences

Permettez aux collaborateurs de reconnaître les situations présentant un risque d'infection. Sensibilisez-les aux risques d'infection présents au quotidien sur le lieu de travail.

Aidez vos collaborateurs à développer la capacité d'agir calmement et de manière compétente, même dans des environnements difficiles ou en situation d'urgence. Assurez-vous qu'un personnel nouvellement arrivé bénéficie d'une intégration suffisamment longue et compétente dans son domaine de travail. Vérifiez, pour les collaborateurs expérimentés, que les contenus de formation actuels sont effectivement appliqués dans le travail quotidien.



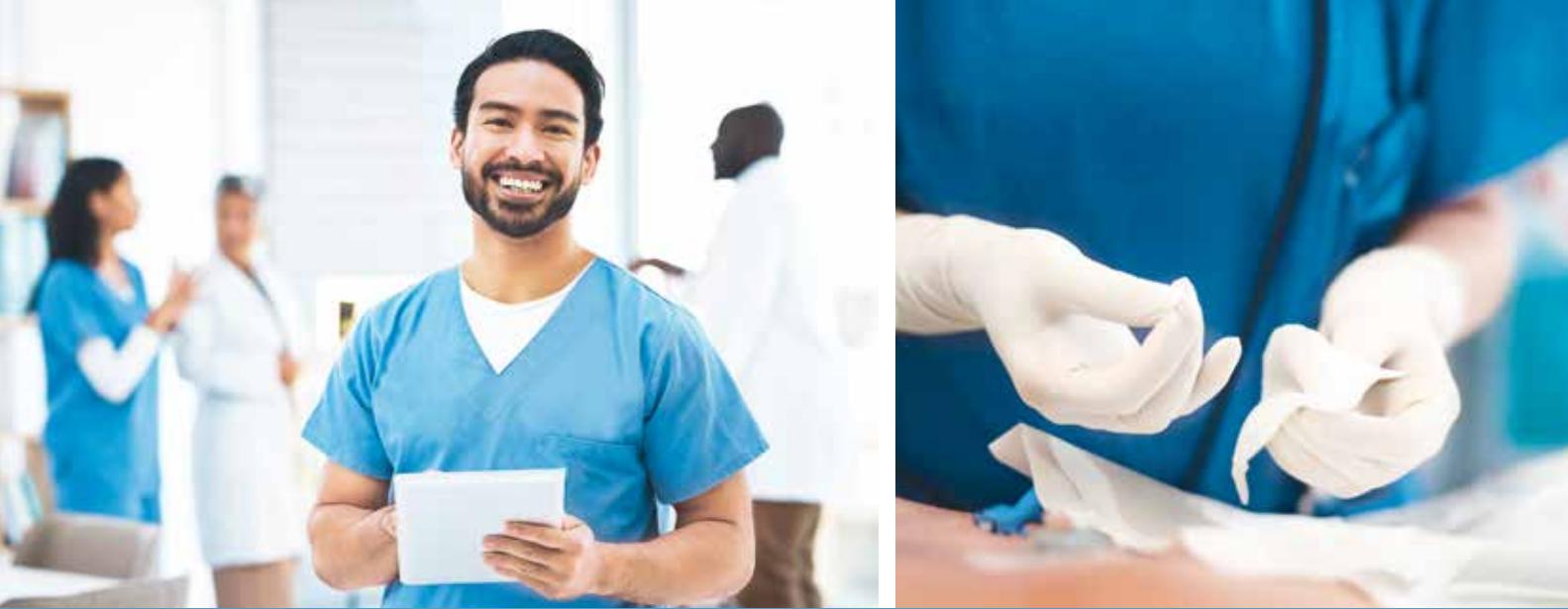
7

Investir dans la personne – motiver par la participation

Motivez vos collaborateurs en les impliquant dans toutes les questions de sécurité et de santé au sein de l'entreprise.

os collaborateurs connaissent le mieux les processus et structures de leur poste de travail – utilisez ce savoir dans vos décisions. La condition préalable est une culture de communication et de gestion des erreurs ouverte, une interaction empathique et l'intégration des collaborateurs dans les décisions relatives à la prévention des infections. Cela comprend, entre autres, la modification des processus de travail, l'introduction et la maniabilité de nouveaux systèmes de canules ou l'acquisition de nouveaux gants.

Faites de la prévention des infections une priorité de la direction! Les questions à ce sujet doivent pouvoir être abordées à tout moment.



Procédure à suivre en cas d'incident infectieux: Ainsi, tout le monde agit rapidement et avec discernement.

1. Mesures immédiates

Les mesures immédiates doivent être prises immédiatement après la blessure ou la contamination.

- **En cas de blessure avec plaie ouverte:** favoriser le flux sanguin, sans appuyer (au moins 1 minute), et désinfecter soigneusement avec un antiseptique (environ 10 minutes), ou à défaut rincer à l'eau et éventuellement avec du savon.
- **En cas de contamination de peau intacte:** enlever le matériel infectieux et désinfecter intensivement avec un désinfectant cutané.
- **En cas de contamination des muqueuses ou de l'œil:** rincer abondamment avec ce qui est immédiatement disponible, p. ex. de l'eau ou une solution saline isotonique.

2. Mesures immédiatement suivantes

- Signaler l'accident à la hiérarchie (p. ex. médecin de service ou responsable d'équipe)
- Libérer le personnel blessé afin de garantir la prise en charge médicale.

- Si possible, effectuer un prélèvement sanguin sur la personne source (analyse sérologique):
 - a. Anti-HIV 1/2
 - b. Anti-HCV, et si positif HCV-RNA
 - c. Ag HBs
 - d. Anti-HBc
- Analyse sérologique du sang de la personne exposée:
 - a. Anti-HIV- 1/2
 - b. Anti-HCV
 - c. Anti-HBs
 - d. Anti-HBc
- Traitement ultérieur conformément à l'ordonnance médicale

3. Suivi médical

Après un accident du travail présentant un risque d'infection, des contrôles sérologiques des anticorps contre le VIH et l'hépatite C doivent être réalisés au cours du processus de guérison. Il est recommandé de les effectuer à 6, 12 et 26 semaines après l'incident infectieux afin de détecter d'éventuelles formations d'anticorps tardives. Il convient également de déterminer s'il s'agit d'une maladie professionnelle.

En cas de blessures importantes, le retour au poste de travail ne doit avoir lieu qu'après guérison complète, afin d'éviter une infection de la plaie.

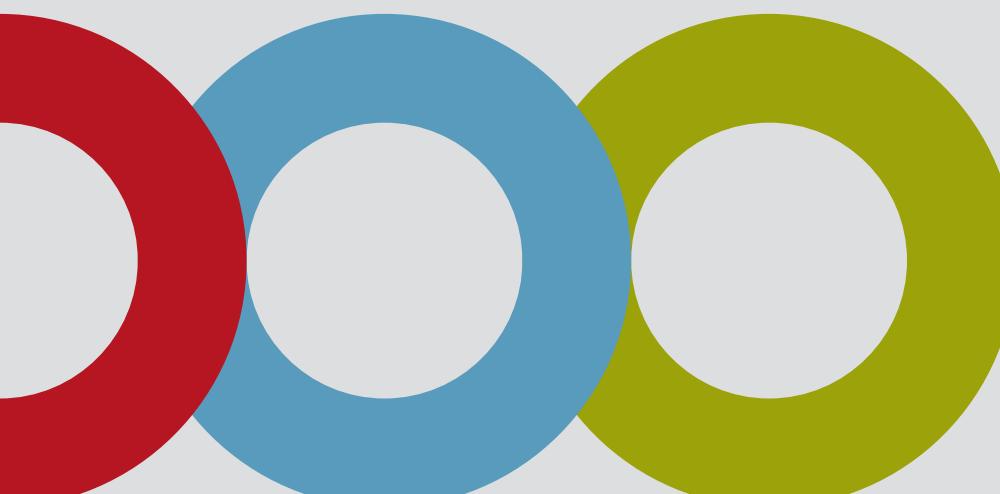
La prévention profite à tous

Une démarche structurée pour éviter les accidents du travail présentant un risque d'infection est indispensable pour protéger vos collaborateurs. Elle ne répond pas seulement aux exigences légales, mais renforce également la capacité d'action au sein de votre établissement. Une prévention ciblée permet de réduire efficacement les risques d'infection et de diminuer les périodes d'absence.

Investir dans des mesures de prévention durables est donc payant à long terme – pour vos collaborateurs, la réputation de votre établissement et la qualité des soins.

Rejoignez dès aujourd’hui la campagne Vision Zero!

www.visionzero.global
#visionzeroglobal



Le Guide Vision Zero a été conçu par l'Association internationale de la sécurité sociale (AISS) et sa Commission spéciale de prévention en concertation avec un large éventail d'entreprises et d'experts.

Bien que beaucoup de soin ait été apporté à la préparation et à la reproduction des présentes données/informations, l'AISS décline toute responsabilité pour les éventuelles inexactitudes, omissions ou autres erreurs dans ces informations et, d'une manière plus générale, pour tout préjudice financier ou autre pouvant résulter de l'utilisation de cette information.

La présente publication est mise à disposition dans le cadre d'une licence Creative Commons Attribution-Pas d'utilisation commercialePas de modification 4.0 transposé (CC BY-NC-ND 4.0).

Version publiée en 2025.

© Association internationale de la sécurité sociale, 2025